

Les cadres connaissent bien ce territoire intermédiaire entre le macro et le micro que l'on appelle le niveau méso. Ce travail d'interprétation du pilotage venu de loin, de déconstruction et reconstruction des normes et objectifs qui tombent d'en haut avec la suffisance de l'uniformité, ce travail d'écoute du réel pour faire en sorte que le fameux « facteur humain » soit non pas en conformité mais en articulation avec ce qui est prescrit, ce travail qui consiste à donner un sens au quotidien professionnel, à lui donner un peu d'espace de créativité en desserrant le corset de la rentabilité immédiate.

Nous vous proposons d'évoquer dans ce numéro, à l'heure où se débat notre société dans une quête de visibilité et de représentativité, cette notion de « territoire » en tant que projet, en tant que périmètre d'action, en tant que travail managérial.

Le territoire permet de donner corps à des idées et pour cela d'identifier les acteurs et les responsabilités, comme le rappelle Thierry Cadart. C'est bien de cela dont nous avons besoin. Prendre un peu de recul sur notre agir en commun, sur le faire ensemble.

Que ce soit en matière de santé au travail, d'insertion dans l'emploi, d'accompagnement et de développement professionnel, de recherche de coopérations, cette approche territoriale est celle de la mise en commun des besoins et des ressources. Dans ce rapprochement choisi, les parties prenantes d'un même objectif se mettent en capacité d'agir de concert. C'est bien l'usage et l'autonomie des acteurs qui fait loi et non la voix d'un pouvoir hors-sol, qu'il soit financier, politique ou gestionnaire. De plus en plus la prise en compte de l'expérience client, de l'expérience usager fait rentrer le territoire et ses gens dans la vue

de l'administration ou entreprise.

Dans la crise sociale que traversent nos sociétés contestant le pouvoir institué, nous retrouvons la force du pouvoir intermédiaire, ce champ d'action méso donc, entre le haut et le bas, entre le flou et le repli. Les cadres connaissent bien ce rôle d'inter-médiation en entreprise. Les citoyens, également, engagés en association ou hasardant sur des ronds-points l'expression des invisibles.

Pour les adhérents, les militants et les responsables syndicaux, le moment social que nous traversons révèle la néces-

sité d'une action hors-les-murs de l'entreprise dans laquelle on ne peut cantonner les syndicats. On ne peut pas clamer du grand débat et défaire les lieux de débats que sont les instances paritaires, de négociations, de mise en confrontation des logiques, de partage des expertises. C'est vrai dans l'entreprise mais également sur les régions. Retrouvons le goût du territoire, celui des carrefours dans lesquels émergent les besoins, les solutions, les bonnes pratiques et les responsabilités.

Laurent Mahieu